



**DELIBERATION du BUREAU de la Communauté
N° 2021 – 102**

Séance du 15 septembre 2021

**DEMANDE DE FINANCEMENT FNADT MASSIF CENTRAL POUR LE PROJET
MASSIF CENTRAL EN TRANSITION 1^{ERE} ANNEE**

L'an deux mille vingt et un, le 15 septembre à 17 heures 30, les membres composant le Bureau de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à Aubusson, sous la présidence de Valérie BERTIN, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement le 10 septembre 2021.

ETAIENT PRESENTS : Madame Valérie BERTIN et Céline COLLET-DUFAYS et Messieurs Claude BIALOUX, Philippe ESTERELLAS, Jean-Luc LEGER Laurent LHERITIER, Denis PRIOURET, Alex SAINTRAPT et Didier TERNAT

ETAIENT EXCUSES : Alain DETOLLE

M Didier TERNAT présente le rapport suivant :

Rappel du contexte

Les projets d'éoliennes et les installations photovoltaïques, aussi bien au sol qu'en toiture, se multiplient en Creuse et peuvent rencontrer une opposition citoyenne, de plus en plus vive en particulier pour l'éolien, notamment dans la méthode avec laquelle ces projets sont menés. Le démarchage actif des communes par des développeurs (éolien, photovoltaïque, micro-hydroélectrique) pose de nombreuses questions aux élus : pertinence des projets envisagés en termes d'aménagements et d'acceptation par les habitants, absence de contribution de ces projets à l'économie locale avec peu de retombées directes hormis fiscales et/ou liées aux loyers.

Il apparaît de plus en plus évident que le territoire doit développer sa propre stratégie d'implantation des Energies Renouvelables (EnR), et y associer les habitants. Le développement de projets endogènes de production permettrait ainsi d'apporter de nouvelles capacités financières au territoire, aux collectivités locales tout comme aux citoyens, permettant d'investir pour et sur le territoire. Rappelons que l'Énergie est un des enjeux de la stratégie du projet de Territoire "Creuse Grand Sud 2030" validée en 2020, à la fois en terme de mobilité, d'habitat (lutte contre les passoires thermiques/chaleur), d'alimentation (circuit court). La Communauté de communes suit aussi les démarches engagées de l'Etat de réalisation d'un schéma départemental des Enr et du PNR de Millevaches en Limousin sur une étude « Principes et territorialisation des ENR ».

Ainsi le lancement d'une production photovoltaïque citoyenne pourrait être le point de départ pour établir une vision de territoire sur la production d'énergie renouvelable dont il conviendrait d'établir la pertinence et le potentiel sur toutes les sources envisageables (éolien, photovoltaïque...).

De même favoriser l'implication des citoyens peut permettre d'atteindre plusieurs objectifs:

- répondre à la forte demande de la société civile locale pour participer à la vie politique (il n'est pas toujours facile pour les élus et les techniciens de changer leurs façons de faire et de savoir comment s'y prendre – il en va de même pour les habitants!),
- apporter du co-financement dans les projets,
- améliorer la qualité des projets et leur intérêt pour le territoire - et donc aussi leur acceptation par les habitants.

Présentation de la demande

Suivant l'exemple de la Fabrique des Transitions, le projet « Massif Central en Transitions » souhaite mettre en pratique le changement dit « systémique », où les transitions sectorielles sont considérées comme les éléments constitutifs de la transition du territoire. Pour atteindre cette ambition, 3 projets innovants situés dans le Massif Central seront accompagnés par l'association RURENER dans leur phase de montage, afin de développer une ingénierie de conduite du changement systémique à la fois profitable à ces initiatives, mais aussi pour les prochaines, grâce à la diffusion d'une culture de la transition systémique. La réussite de ce projet doit permettre une analyse approfondie des conditions de réussite de l'approche, afin de proposer une méthodologie complète diffusable aux autres territoires du Massif Central et au-delà. Cet accompagnement bénéficiera donc en priorité à ces trois territoires, c'est à dire le Pays de Figeac, représenté par l'association Mode d'Emplois, la Communauté de communes Creuse Grand Sud et les collectivités locales du Rhône intégrées dans le périmètre du Massif Central, représentées par l'ALTE 69. Ces partenaires accueilleront à tour de rôle les événements du projet, comme les formations ou les séminaires d'avancement du projet et participeront à des événements européens et à des voyages apprenants. Le partage d'expériences sur la conduite des transitions entre ces territoires pilotes sera une valeur ajoutée fondamentale du projet.

L'objectif principal du projet est de renforcer les initiatives locales portées par les territoires du Massif Central en faveur de leur transition vers des modèles de développement pérenne, pour les inscrire dans une perspective de changement systémique et de long terme.

Par cette opération, il s'agit pour la Communauté de communes de Creuse Grand Sud, au travers d'un cadre plus large d'apport méthodologique proposé par l'association Rurener et d'échanges avec des territoires partenaires du Massif Central engagé dans l'opération "Massif en Transitions", d'établir une stratégie de développement des énergies renouvelables sur son territoire, partagée et co-construite, en particulier avec les habitants, et de faire émerger un ou plusieurs projets citoyens de production d'énergie renouvelable. Il s'agit concrètement, de fédérer et articuler les dynamiques déjà engagées au sein des groupes de travail, commissions et instances telles que le Conseil de Développement, regroupant l'ensemble des acteurs locaux - élus, experts, habitants -, pour co-construire et définir une stratégie de développement des énergies renouvelables et, travailler sur une ou des pistes concrètes de projet de production engageant les différents acteurs.

Éléments d'appréciation

Pour réaliser ce projet, les partenaires sollicitent individuellement un financement FNADT auprès de l'ANCT (Convention interrégionale du Massif central 2015-2020), sur la 1ère année du projet.

Le phasage prévisionnel de l'opération est le suivant:

Action 1 - Action Locale

1ère année du projet:

- Octobre à décembre 2021: mobilisation des acteurs locaux et diagnostic des besoins
- Janvier à Septembre 2022: étude et/ ou accompagnement suivant diagnostic, étude de sites et de projets potentiels (étude d'opportunité)
- Septembre à octobre 2022: concertation et choix d'un projet

2^e année du projet

- Octobre à décembre 2022: suite sur le choix du projet - étude de faisabilité
- Janvier à septembre 2023: phase d'amorçage du projet et communication

Action 2 - coopération par RURENER

1^{ère} année du projet

- Oct à déc 2021: Evénement de lancement , mobilisation des territoires et diagnostic.
- Janvier à Aout 2022: Formations sur les approches innovantes de transitions et sessions de réflexivité entre pairs.
- Fév 2022 à Juillet 2023: Rencontre en ligne sur thématique des projets pilotes
- Mars 2022: Premier voyage apprenant
- Octobre 2022: Evénement intermédiaire du projet et 1^{ère} session de réflexivité commune

2^e année du projet:

- Janvier 2023: Seconde session de réflexivité commune
- Mars 2023: Second voyage apprenant et seconde session
- Juin à Sept 2023: Capitalisation sur l'approche commune Massif Central en transitions
- Sept 2023: Evénement de clôture du projet.

Eléments financiers

Le cout prévisionnel des dépenses et de 37 793.20 € HT. La demande d'aide porte sur 29 922.80€ HT, selon le prévisionnel suivant :

DEPENSES			RECETTES		
Catégories	Montant	%	Financement	Montant	%
Dépenses directes de personnel	€	0,00%	Etat (FNADT)	29 922,80 €	79.18%
Frais de mission du personnel (<i>dépenses transport, repas, pour formations, réunions</i>)	5 422,80 €	14,35%			
Coûts indirects	- €	0,00%	TOTAL FINANCEMENT PUBLIC	29 922,80 €	79.18%
Prestations externes (<i>étude, impression document de communication</i>)	24 500,00 €	64,83%			
Investissements matériels et immatériels	- €	0,00%			

Acquisitions foncières et immobilières	- €	0,00%	Autofinancement (Apport en nature)	7 870,40€	20.82%
Apports en nature (mise à disposition d'agents, bénévoles, de salles)	7 870,40 €	20,82%			
Total des dépenses	37 793,20 €	100%	Total des recettes	37 793,20 €	100%

Les moyens humains affectés par Creuse Grand Sud sont valorisés en apport en nature. Il s'agit de mettre à contribution deux agents, une pour la coordination du projet et une pour la communication, sur 9h par mois pour la chargée de mission travaillant sur la coordination du projet et ½ journée par mois pour la chargée de communication, pendant la durée de l'opération.

D'autres forces vives représentées par les élus communautaires et communaux impliqués au sein des instances de travail, notamment la commission Energie et ses groupes de travail de l'EPCI, s'ajouteront à ces temps techniques. Les membres du Conseil de Développement de Creuse Grand Sud - issus de la Société Civile - volontaires seront aussi impliqués dans les temps de rencontres collectifs avec les autres territoires aussi bien que sur le travail en local sur la stratégie ou le projet retenu citoyen Enr. Le temps bénévole des élus et membres du CODEV est évalué à 1 personne sur 2 jours par mois, 3 personnes pour 2h tous les 15 jours, sur les années du projet.

La décision d'attribution d'aide est prévue pour mi-octobre. Une fois acceptée, il s'agira pour la Communauté de communes de déployer les moyens pour mettre en œuvre ce projet.

Le Bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DONNE un accord de principe à la participation de la Communauté de communes Creuse Grand Sud au projet « Massif Central en Transition »,**
- **SOLLICITE une aide du FNADT dans le cadre du projet « Massif Central en Transition »,**
- **AUTORISE la Présidente à signer et déposer cette demande pour bénéficier d'une aide financière pour la 1^{ère} année de ce projet,**

Ainsi fait et délibéré le 15 septembre 2021 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'Etat le 11 OCT. 2021
PUBLIEE le

La Présidente,
Valérie BERTIN

